

MODULE 8:

Le Handicap Dans Votre Communauté Locale

Note de l'animateur: Ce module est développé pour une session avec les donneurs de soins, mais peut être aussi utilisé dans la communauté. L'idéal serait de l'utiliser avec les donneurs de soins d'abord, et ensuite dans la communauté locale.

Bien que, celui-là soit le 8e module, la plus part des activités peuvent être intégrées dans n'importe quel module, pendant le programme de formation. De manière idéale, vous pourriez prévoir, à l'avance, une partie du travail dans le programme de la formation, pour dégager du temps pour le suivi et la connexion avec d'autres organisations. Si votre programme de formation intègre un projet RBC existant, donc la plus part de ces questions peuvent déjà être abordées.

Ce module a certains points communs avec le Module 9, Diriger Votre Propre Groupe de Soutien aux Parents, qui s'occupe du handicap et des droits.



Matériels

Tableau à feuilles, stylos, Copie de « Une Question de Capacités »: Une explication de la Convention sur les Droits des Personnes vivant avec des Handicaps (voir Ressources), et le matériel concernant la législation nationale sur les droits des personnes vivant avec des handicaps (cela variera selon les pays).



Brise-glace

Pour les donneurs de soins: Demandez-les de marcher autour de la salle et trouver quelqu'un qu'ils ne connaissent pas bien ou pas du tout, et demandez-les d'échanger sur les choses les plus drôles qui leur est arrivé, en tant que parents d'un *enfant handicapé*.
Demandez une sélection des histoires drôles à raconter au groupe.

Pour une session avec la communauté: Chaque personne doit se tourner vers celle qui est proche d'elle et raconter une histoire, à son partenaire, une histoire sur une personne vivant avec un handicap que vous connaissez (dans votre famille, sur votre lieu de travail ou dans votre communauté), et souligner ce qui vous a surpris lorsque vous avez fait la connaissance de cette personne.



Expliquez

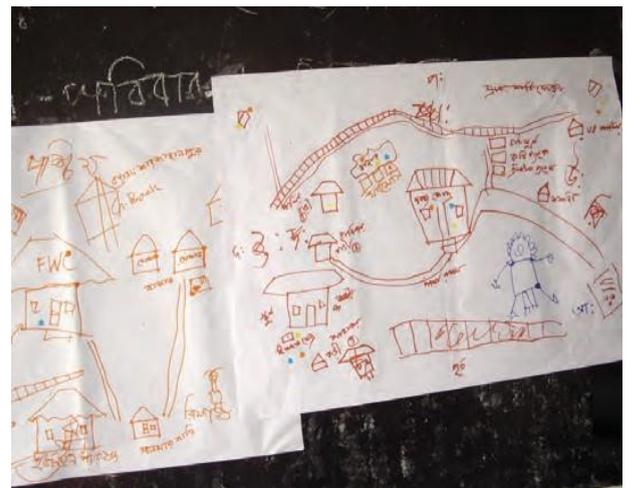
Les résultats du module (sur un tableau à feuilles). En tant que donneur de soin, vous devrez:

1. Identifier certaines des barrières principales à l'inclusion des enfants handicapés dans votre communauté et la façon dont celles-ci doivent être abordées.
2. Comprendre les fondements de la Convention des Nations Unis en matière de Droits des Personnes Handicapées (NUDPH), et de la législation nationale en matière de handicap, et être à même de communiquer cela aux autres.



Activité: Cartographie communautaire: En petits groupes, demandez aux parents du même village de tracer, sur un morceau de tableau de feuille, les services clés et les principaux acteurs de leur communauté. Cela peut inclure: la santé et les services sociaux, les ONG, les mosquées, les églises et les écoles.

Demandez aux parents de marquer leurs propres maisons et les services auxquels ils ont accès. Affichez les différentes cartes communautaires tout autour de la salle, et demandez aux parents de donner des explications sur leurs cartes. Pendant la session plénière, examiner, si y'en a, les barrières à l'accès de certains des services qu'ils ont indiqué sur la carte. Discutez des solutions qui pourraient être envisagées pour leur faciliter l'accès à ces services, eux et leurs familles.



Photos: Des mères désignant leur village et les services clés sur une carte, au Bangladesh

Au Bangladesh, un exercice "cartographie des communautés", a été entrepris, à l'avance, dans le programme de formation. Cela a permis d'identifier les principaux ONG et projets gouvernementaux travaillant dans la zone du projet, et identifier les liens qui pourraient être établis avec le projet de formation. Par exemple, beaucoup d'enfant dans les groupes, souffraient de malnutrition sévère et il y'avait le besoin de déterminer les opportunités pour permettre aux familles d'avoir accès au programme de nutrition du gouvernement et établir des liens, entre elles et les programmes visant à assurer les moyens de subsistance.



Activité: Une activité alternative pour une session avec la communauté est l'activité 'Jeu de la Vie'. Toutes les informations sont disponibles à partir de la ressource Vision du Monde 'Voyager Ensemble' (voir les Ressources pour un résumé).



Activité: Les barrières auxquelles votre communauté fait face. En petits groupes, référez-vous aux cartographies communautaires, et demandez aux participants de réfléchir sur les principaux défis auxquels font face les familles des enfants handicapés dans leur communauté.

- Considérez le défi sous divers angles. Incitez-les à penser à d'autres barrières que physiques:
 - Dans les familles directes et les familles élargies
 - Au sein de la communauté (ex. l'école et les services de santé)
 - Au niveau local et national

Notez ces détails sur un tableau à feuilles et demandez à chaque groupe de donner son avis.



Au Bangladesh, les recherches ont mis à nu plusieurs barrières à l'utilisation des références et des services par les familles. [1-2]

Les barrières physiques ou environnementales à la participation et à l'inclusion sont parfois les plus faciles à identifier, par exemple, des escaliers ou des entiers accidentés, être incapable de marcher pour aller à l'école et aller au toilette seul. C'était important de ne pas se focaliser uniquement sur ces questions, mais de faire ressortir certaines des barrières relatives à l'attitude auxquelles ils font face avec leurs familles et leurs communautés.



Expliquez, pendant la séance plénière, certaines des principales barrières, sous les titres suivants. Vous pouvez utiliser certains des exemples d'étude de cas ci-dessous pour inciter à une discussion ultérieure –ces histoires, leur sont-elles familières ?

Les barrières relatives à l'attitude peuvent inclure:

- La stigmatisation et la discrimination au sein de la famille et de la communauté
- Les parents eux-mêmes n'envisagent pas d'amener leur enfant à l'école
- D'autres membres de la famille peuvent stigmatiser l'enfant.

“Je fais face à de graves problèmes, étant donné que mon enfant ne dort pas la nuit. Lorsque je ne dors pas la nuit, je me sens vraiment mal et fatiguée. Personne ne m'aide, à part ma famille. Beaucoup de mes proches et voisins ont fait des commentaires comme : ‘ceci est le résultat de leurs péchés.’ Certains voisins disent: ‘Pourquoi as-tu besoin de prendre soin de lui? Il est fou, laisse-le comme cela.’ Je me sens vraiment mal, je me sens comme si j'avais commis un suicide.

Il y'a quelques jours, j'ai posé l'enfant de ma belle-sœur sur la chaise de mon enfant handicapé, et elle m'a traitée de tous les noms: ‘tu veux que mon enfant devienne handicapé comme le tien, c'est pour cela que tu l'as posé sur cette chaise.’ Mon mari a pleuré pendant un moment, après avoir entendu de telles remarques venant de sa propre sœur.”

Une mère de Bangladesh

Les barrières physiques peuvent inclure:

- Un cadre inaccessible/exigu qui rend impossible ou difficile la réalisation des activités de la vie quotidienne.
- Les routes et les bâtiments publics inaccessibles – pour de nombreux enfants qui ne peuvent pas marcher /ont des difficultés pour aller à l'école ou à d'autres services- cela peut rendre inaccessible le transport – les véhicules et les transports publics sont trop chers et les personnes handicapées ne sont pas parfois y acceptées.

Voix des Enfants

Dans toutes les interviews des enfants, l'accès à l'école est la priorité la plus importante pour eux. Le fait de ne pas pouvoir aller à l'école, était une raison fondamentale de tristesse. L'une des principales barrières à l'accès, étaient le transport – ils étaient parfois dépendants des membres de la famille qui les portaient jusqu'à l'école. Comment pourriez-vous résoudre cela au niveau communautaire?

“Ma mère ne peut plus m'amener à l'école de façon régulière, parce qu'elle est malade. Si j'étais en bonne santé, ma mère n'avait pas besoin de m'amener à l'école. Si vois la peine de la mère, je me sens comme si j'abandonne l'école. C'est vraiment pénible pour moi d'aller à l'école.Je marche avec une canne et je me repose de temps en temps. Souvent, lorsque je veux réellement aller à l'école, mais ma mère ne peut pas m'y amener, je pleure.”

Une fille de 12ans, en 1ère année du primaire, au Bangladesh

Barrières institutionnelles/service:

- C'est un processus difficile pour les familles d'avoir une carte d'invalidité, et même difficile d'utiliser la carte en pratique parce qu'on ne le connaît pas.
- Difficulté d'être admis à l'école
- Les institutions éducationnelles manquent de personnel formé, de façon appropriée, pour répondre aux besoins spécifiques de certains enfants handicapés
- Manque de services adéquats en matière de santé et de réhabilitation dans les zones rurales

Discuter des solutions communautaires, était un élément vraiment important de la session qui a suscité un débat plus vaste au niveau communautaire, sur la manière dont la communauté peut promouvoir une plus grande inclusion des enfants handicapés.



Activité: Trouver des solutions communautaires: En petits groupes, demandez aux participants de considérer chacune des barrières à l'inclusion, et de discuter des moyens potentiels pour y faire face. Vous pouvez également demander aux groupes de préparer un petit jeu de rôle pour illustrer la façon dont certaines de ces difficultés pourraient être résolues. Par exemple:

- Si le transport constitue un problème pour aller à l'école, que pourraient-ils faire ? Qu'est-ce que les autres membres de la communauté, peuvent-ils faire? En quoi, les autres enfants, peuvent-ils aider?
- S'il y'a plusieurs mythes sur les causes du handicap, comment peuvent-ils y faire face? Par exemple, pourrait-on demander à un leader religieux de faire un sermon?
- Comment pourraient-ils travailler, en tant que groupe de soutien aux parents, pour aborder certaines de ces questions?
- Que pouvons-nous faire pour aider ces familles à obtenir et bénéficier des avantages d'une carte d'invalidité?



Photo: Jeu de Rôle pour illustrer la façon d'obtenir une carte d'invalidité au Bangladesh.

Au Bangladesh, seulement 11 sur les 153 familles ont été recensées pour la carte d'invalidité du gouvernement, au début du projet, et à la fin de la formation, toutes les familles ont été appuyées pour le recensement. La plupart des familles ont entendu parler de la carte mais n'avaient pas des informations pertinentes concernant le processus de recensement. La partie clé de la formation, était une activité de jeu de rôle organisée par les travailleurs communautaires, qui ont montré la manière d'approcher les leaders locaux et les étapes nécessaires à franchir pour avoir accès à la carte d'invalidité. C'était vraiment amusant et cela a fait rire tout le monde! Après la session, beaucoup de parents ont immédiatement fait la déclaration de naissance de leurs enfants, au bureau syndical.

Les participants étaient réellement enthousiastes d'avoir plus d'informations sur leurs droits et il y'avait plusieurs discussions sur la Loi relative à la Protection des Personnes Handicapées au Bangladesh, en 2001. Pour les détails complets sur la Loi relative à la Protection et le processus de demande de la carte d'invalidité, consulter les annexes de ce module.

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES



Matériels

Copie d'UNE QUESTION DE CAPACITES: *Une explication de la Convention relative aux Droits des Personnes en situation de Handicaps* (voir Ressources) et le matériel relative à la législation nationale sur les droits des personnes handicapées (cela variera d'un pays à un autre).



Demandez aux groups, ce qu'ils ont entendu sur les droits des personnes handicapées.



Expliquez brièvement les points clés de la Convention des NU en matière de Droits des Personnes Handicapées (CDPH), et la législation pertinente au niveau national, relative aux personnes handicapées (La Loi 12). Si possible, invitez un membre d'une organisation locale de personnes handicapées à donner cette information, étant donné qu'ils pourront aussi présenter les opportunités pour une sensibilisation au niveau local.

ORGANISER UNE SESSION DANS LA COMMUNAUTE

Demandez-leur de penser à l'organisation d'une session sur le handicap dans leur propre communauté; quels seraient les points clés qu'ils voudraient comprendre? Qui doit-on inviter? Il serait nécessaire de dégager un temps, spécialement, pour l'organisation d'une session dans la communauté. Les parents et les donneurs de soins doivent être au cœur de toute session communautaire s'ils s'y sentent en confiance. Ils peuvent avoir besoin de soutien.

Au Bangladesh, les sessions étaient organisées pour les parents d'abord, et ensuite pour les leaders de la communauté locale, y compris les membres du syndicat, les enseignants, le personnel de santé, etc. Au début de la session communautaire, les informations de base, sur "qu'est-ce qu'un handicap?" et des détails plus spécifiques sur la paralysie cérébrale, ont été couverts. Il y a plusieurs mythes qui entourent les causes du handicap et c'était nécessaire de consacrer du temps à contester certains de ces mythes. Le Module 1 de ce programme de formation était utilisé pour expliquer certains des fondamentaux relatifs à la paralysie cérébrale.



SUIVI DES PROGRES

Demandez à chaque participant d'expliquer un élément de la session qu'il a trouvé utile, et qu'il expliquera aux autres membres de sa famille et/ou de sa communauté. Donnez-lui un document expliquant la législation nationale.



Matériels

Tableaux à feuilles avec des messages clés à retenir.

Messages clés à retenir:

1. Les enfants handicapés ont le droit d'avoir accès aux services d'éducation, de santé, de transport et de l'emploi.
2. Ensemble, nous pouvons trouver des solutions, au niveau local, aux défis auxquels sont confrontés les enfants handicapés et leurs familles.

Références

1. Nesbitt, R., et al. *Prédicteurs de l'adoption de référence en ce qui concerne les enfants handicapés au Bangladesh-Explorer les barrières, comme première étape pour améliorer les dispositions de référence*. Handicap et Réhabilitation, 2011(00): p. 1-7.
2. Bedford, J., et al. *Raisons pour le non-recours aux références: les enfants handicapés identifiés à travers la Méthode des Informateurs Clés au Bangladesh*. Handicap & Réhabilitation, 2013(0): p. 1-7.

¹ Les Conseils Municipaux sont les plus petites unités de l'administration rurale et du gouvernement local au Bangladesh.

RESSOURCES

Consulter le Module 9 '*Diriger votre propre groupe de soutien aux parents*' qui est un document supplémentaire sur les Droits des Personnes Handicapées.

UNICEF. *UNE QUESTION DES CAPACITES, Une explication de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées*. 2008; Disponible sur www.unicef.org/publications. Ceci est une version très simple et conviviale, expliquant la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées.

Coe, S. et L. Wapling (2012). *Voyager Ensemble, Milton Keynes, Vision du Monde*. Disponible sur <http://www.worldvision.org.uk/what-we-do/advocacy/disability/travelling-together-publication/>. Cet ouvrage de formation vise à booster l'insertion du handicap dans les programmes de développement, et, d'abord, développé pour la programmation du personnel qui n'avait pas examiné l'insertion du handicap avant.



Activité: Le '*Jeu de la Vie*' (Coe, S. et L. Wapling (2012). p.25) peut être utilisé comme une activité indépendante, pour la formation dans la communauté. Un résumé, de l'activité, est présenté ci-dessous:

1. Demandez quatre volontaires de chaque groupe (deux hommes et deux femmes, dans l'idéal), voulant se mettre debout pendant environ 30 minutes pour représenter les groupes suivants: • hommes n'ayant pas un handicap; • hommes handicapés; • femmes n'ayant pas un handicap; • femmes handicapées.

2. Attribuez un rôle à chaque volontaire. Expliquez la façon dont vous allez raconter une histoire de vie, en prenant les personnages, d'un voyage de la naissance à l'âge adulte. Etant donné que vous cherchez chaque événement significatif de la vie, vous leur demanderez de répondre de la même manière qu'ils pensent que leur personnage (ou leur famille) réagirait. Il faudra:

- deux pas en avant pour une expérience très positive et très réussie;
- un pas en avant pour une expérience positive et réussie;
- un pas en arrière pour une expérience pas très positive ou pas très réussie;
- deux pas en arrière pour une expérience négative ou non réussie.

Aussi, leur réponse doit être basée sur ce qu'ils pensent être actuel et précis pour leur culture et leur situation – et non ce qui devrait être. Après chaque étape de vie et les réponses des volontaires, permettez aux autres de réagir et de commenter. S'il y'a un désaccord, le groupe doit décider, par consensus et le volontaire devra changer son opinion.

3. Préparez le terrain pour le récit. Etant donné que vous voulez mettre l'accent sur les liens entre le handicap et la pauvreté, considérer la localisation du récit dans un village typique.

'Un bon jour, après neuf mois d'attente, votre personnage est né. Comment votre famille, se sent elle lorsqu'elle voit qui vous êtes? Faites vos mouvements.'

Notez ce qui pourrait se passer:

- la famille est très heureuse (un garçon en bonne santé est né), deux pas en avant;
- assez heureuse (un garçon handicapé/une fille sans handicap), un pas en avant;
- malheureuse (un garçon handicapé), un pas en arrière;
- très malheureuse (une fille handicapée), deux pas en arrière.

'Maintenant, tu es un peu grand et il temps de penser à l'école. Quelle est la probabilité que tu ailles à l'école? Fais tes pas.' 'Maintenant, tu as 20 ans. Tu voudrais te marier ou avoir une relation. Dans quelle mesure, penses-tu que cela sera possible pour toi? Fais tes pas.'

'Tu désires rester actif et avoir de l'argent pour ta famille. Tu essaies de trouver un emploi. Pourras-tu, facilement, en trouver un?'

'Quelques années plus tard, tous les jeunes de ton âge ont des bébés. Quelle est la probabilité que tu en aies aussi?'

Vérifiez si la femme handicapée a fait deux pas en arrière, ou a reçu des instructions, de la part du groupe, à faire ainsi. Pourquoi cela a-t-il lieu? Ils peuvent dire que c'est parce que la plus part des femmes handicapées sont physiquement incapables d'avoir des enfants – un mythe courant.

Deux pas en arrière peuvent bien être une réponse précise pour une raison différente – les femmes handicapées n'ont pas parfois d'enfants parce que la société pense qu'elles ne peuvent pas ou ne doivent pas en faire.

'Maintenant, tu as 40 ans. Tu as beaucoup d'expériences de la vie. Tu veux aider ta communauté en s'impliquant dans les politiques locales. Quelle est la probabilité, que tu atteignes ce but?'

Demandez au groupe:

- Qui est dans la bonne position maintenant? Qui est à la pire des places?
- Les volontaires, comment vous sentez-vous avec cela?
- Quelqu'un est-il surpris par ceci?
- Est-il aussi utile comme un outil, pour nous rappeler que le handicap et l'exclusion sociale affectent, de façon sérieuse, les aptitudes des personnes à éviter la pauvreté?
- L'homme n'ayant pas un handicap, qui est en avant de l'exercice est considéré comme vivant dans la pauvreté – qu'est-ce que cela implique pour les personnes handicapées ?

La façon la plus éloquente de terminer cette session est de demander au groupe de regarder une fois encore là où les personnages sont arrêtés. Rappelez-vous que tout ceci se passait dans une zone rurale, où les niveaux généraux de la pauvreté sont élevés. Même si les personnages ne sont pas handicapés, ils sont bien devant ceux qui vivent avec un handicap, ils ne sont, en aucun cas, riches. Demandez au groupe – qui bénéficie de vos programmes de développement en ce moment?

Textes juridiques en faveur des personnes handicapées au Burkina Faso

(au jour du 4 mai 2016):

- La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées et le Protocole facultatif, ratifiés par le Burkina Faso le 23 juillet 2009.
- La Loi 012-2010 /AN portant protection et promotion des droits des personnes handicapées du 01 avril 2010.
- Le Décret No 2012-406/PRES/PM/MASSN/MEF/MS portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil National Multisectoriel pour la protection et la et la promotion des droits des personnes handicapées du 12 mai 2012.
- Le Décret No 2012-407/PRES/PM/MASSN/MEF portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil national Multisectoriel pour la protection et la promotion des Droits des personnes Handicapées du 15 mai 2012.
- Le Décret No 2012-824/PRES/PM/MASSN/MEF/MS portant conditions de délivrance de la carte d'invalidité en faveur des personnes handicapées au Burkina Faso du 8 octobre 2012.
- L'Arrêté No 2013-029/MASSN/SG/DGSN portant définition des caractéristiques de la carte d'invalidité du 20-06-2013.
- Le Décret No 2012-828/PRES/PM/MAASN/MEF/MS/MENA/MESS portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées en matière de santé et d'éducation du 22 octobre 2012.
- Le Décret No 2012-829/PRES/PM/MASSN/MEF/MJFTPE/MTPEN portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées en matière de formation professionnelle, d'emploi et des transports du 22 octobre 2012.
- Le Décret No 2012-8013/PRES/PM/MASSN portant adoption de la Stratégie Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Handicapées du 5 octobre 2012.